|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Championnats du Doubs Jeunes.Règlement | RèglementPrésentation : mail du 12/10/2018Adoption : xx/xx/2018Entrée en vigueur : xx/xx/2018Validité : permanenteNombre de pages : 3 |
|  |  | 5 grammes de plumes, des tonnes d’émotion |

# Objet

Le « Championnat du Doubs Jeunes » (Doubs Jeunes) est une compétition individuelle organisée par le « comité départemental du Doubs de badminton » (Codep25) à l’issue de laquelle sont décernés les titres de champion du Doubs dans les cinq disciplines et dans les séries suivantes :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| N | R | D | P |

Conformément à leur règlement, ces titres de champion départemental sont qualificatifs pour les championnats de Bourgogne Franche-Comté Séniors.

En l’absence de commission départementale compétition, la gestion et le suivi du championnat Doubs séniors sont délégués au président du Codep25 et à l’organisateur.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation et les modalités d’organisation du championnat Doubs jeunes, ci-après désigné « le championnat ».

Le championnat se déroulera le dimanche 29 janvier 2023 au gymnase langevin (6 terrains). L’organisateur retenu est le Badminton Club d’Etupes (BCE).

Le championnat se fera sur les simples (qui sont qualificatif pour les BOFC) et en fonction du nombre d’inscriptions, un titre sera disputé et attribué pour les doubles.

# Critères de Participation

## Nationalité

Le championnat est ouvert à tous les licenciés au sein du Codep25 sans restriction de nationalité.

## Licences

Seuls peuvent être admis à participer au championnat les joueurs licenciés au sein du Codep25 et ne faisant l’objet d’aucune suspension, aux dates du championnat.

## Catégorie d’âge et série d’inscription

Les joueurs peuvent participer au championnat dans leur série à la date du CPPH retenue ou dans la série juste supérieure (Exemple : un joueur D7 pourra s’inscrire en R mais pas un joueur D8). Pour les paires, ne sera considéré que la série du joueur le mieux classé. Une dérogation exceptionnelle motivée pourra être étudiée.

Les joueurs peuvent s’inscrire dans des séries différentes pour chaque discipline.

Les joueurs peuvent s’inscrire dans chacune des trois disciplines (simple, double et mixte).

## Classement et CPPH

Le classement et le CPPH auquel il est fait référence est celui de la semaine de validation des inscriptions, soit celui du :

* Jeudi 12 janvier 2023

Pour les simples comme pour les doubles, les égalités seront départagées au bénéfice du plus jeune.
Pour les doubles, c’est la somme de chaque CPPH individuel dans le tableau concerné qui sera utilisée.

## Critères de qualification

### **Limitation des inscriptions**

Au-delà de 80 participants, le comité d'organisation en accord avec le JA s'autorise à limiter les inscriptions dans chaque tableau pour le bon déroulement de la compétition au bénéfice des meilleurs CPPH. Les séries ouvertes aux joueuses seront prioritaires sur celles ouvertes aux joueurs.

Le championnat se fera sur les **simples** (qui sont qualificatif pour les BOFC) et en fonction du nombre d’inscriptions, un titre sera disputé et attribué pour les **doubles**.

### Constitution des paires de doubles

Les inscriptions aux choix sont autorisées. Toutefois, en cas de limitation des inscriptions, les paires constituées seront prioritaires en fonction du nombre d’inscrits

### Remplaçants

Les joueurs/paires inscrits mais non retenus selon les critères ci-dessus sont placés sur une liste de remplaçants, classée par ordre décroissant au CPPH. Dans la limite de l’articlée 3.2.5 du RGC, les forfaits et désistements de dernière minute seront remplacés :

* En simple : par le suivant sur la liste d’attente
* En double : au choix de la personne restante, et par la paire suivante sur la liste d’attente si abandon de la paire titulaire.

# Modalités d’inscription

## Diffusion des invitations

Les invitations sont envoyées à tous les clubs du Codep25 selon l’échéancier suivant :

– Envoi des invitations au plus tard le lundi 20 décembre 2022

– Date limite d’inscription : Samedi 21 janvier 2023

– Prise en compte du CPPH : le jeudi 12 janvier 2023

– Tirage au sort entre 9 et 5 jours avant la compétition

– Envoi des convocations : le mardi 24 janvier 2023

## Modalités d’inscription

**Un joueur doit être inscrit par son club uniquement**.

Le règlement des droits d’inscription sera à acquitter sur facture adressée par le Codep25 aux clubs à l’issue de la compétition.

## Montant des droits d’inscription

Les droits d’inscription sont fixés à :

* 8€ pour un tableau
* 13€ pour deux tableaux
* 16€ pour 3 tableaux.

# Déroulement du championnat

## Tableaux

Aucun tableau ne comportera plus de 24 participants.

Dans la limite du respect du règlement général des compétitions, des impératifs techniques de l’organisation et des horaires indicatifs, tous les tableaux se dérouleront en poule avec deux sortants.

Si besoin, une limitation du nombre de sortant par poule sera mise en place en simple puis en mixte et enfin en double. En fonction du nombre de participants, cette limitation pourra ne pas être homogène entre les différents tableaux.

## Arbitrage

La compétition se déroule en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra à tout moment demander un arbitre au juge-arbitre qui accédera à cette demande s’il la juge nécessaire. Suivant la disponibilité d’arbitres officiels dans la salle, les phases finales seront arbitrées

## Points particuliers

Le temps de récupération entre les matchs est de 20 minutes.

Le temps de prise de contact avec le terrain, dit « échauffement », est de 3 minutes à partir de l’appel du match. Ce temps est décompté du temps de récupération.

Le test des volants devra s’effectuer dès l’arrivée sur le terrain.

Les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

Les horaires et l’ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment, sur décision du Juge-Arbitre et du comité organisateur, pour le bon déroulement du tournoi.

# Modalités d’organisation du championnat

## Horaires indicatifs

* Première journée : samedi à partir de 8h30 et jusqu’à 20h
	+ Samedi à partir du matin et jusqu’en fin d’après-midi : Mixte en intégralité
	+ Samedi à partir de midi : Simples, phases qualificatives
* Deuxième journée : dimanche de 8h30 à 18h00 (remise des récompenses incluse).
	+ Dimanche matin : Doubles, phases qualificatives
	+ Dimanche à partir de midi : Phases finales et remise des récompenses

## Volants

Les volants en plumes sont obligatoires pour l’ensemble de la compétition pour les joueurs classés ou non-classés. Hormis pour les finales, les volants seront fournis par les joueurs (partage).

Le volant officiel du championnat est le RSL3, il sera en vente dans la salle et fourni par l’organisateur pour les finales.

Les autres modalités concernant les volants répondent aux critères de l’article 2.18 du RGC.

## Salles

L’infrastructure est composée d’une salle : le gymnase d’Etupes. Dans cette salle :

* les volants touchants les éléments suspendus ou la structure ou passant au-dessus de celle-ci seront à remettre un maximum de deux fois au service et seront comptés faute en jeu
* les volants touchants les filins des panneaux de basket seront comptés let à tout moment.

La disposition de la salle ne réclame pas la matérialisation d’une chambre d’appel.

Les joueurs appelés à disputer leur match devront le faire avec tout l’équipement nécessaire.

## Scoring

Chaque participant s’engage à scorer un match sur simple appel du JA ou de l’organisateur.